



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Découverte,
apprentissage
et solidarité**



Sous l'impulsion du Président de la République et coordonnée par Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, et Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la Ville, l'opération mobilise l'ensemble du Gouvernement. Elle est mise en oeuvre en coordination avec Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des sports, Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, et Roxana Maracineanu, ministre déléguée chargée des Sports.





Découverte, apprentissage et solidarité

Chaque année, un enfant sur quatre ne peut pas partir en vacances. La situation risque d'être encore plus compliquée cet été avec les difficultés économiques actuelles. En aucun cas, cet été ne doit être une double peine, en particulier, pour les familles des quartiers populaires déjà fortement impactées par le confinement et le défi de la continuité éducative.

L'opération Quartiers d'été 2020 a pour ambition, par la mobilisation exceptionnelle du Gouvernement dans tous les domaines, de proposer des services et activités aux habitants des quartiers prioritaires pendant la période estivale, et en particulier aux 1,3 million de jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Dotée de 110 millions d'euros, l'opération « Quartiers d'été 2020 » se traduit par un renforcement des moyens matériels, financiers et humains consacrés par le Gouvernement aux habitants des quartiers. Des initiatives nouvelles sont mises en œuvre et d'autres sont renforcées pour accroître

la portée de dispositifs déjà déployés dans les territoires aux côtés des collectivités et des associations.

L'objectif : faire de cette période estivale un été d'apprentissage, de découverte et de solidarité par l'opération « Quartiers d'été 2020 ».

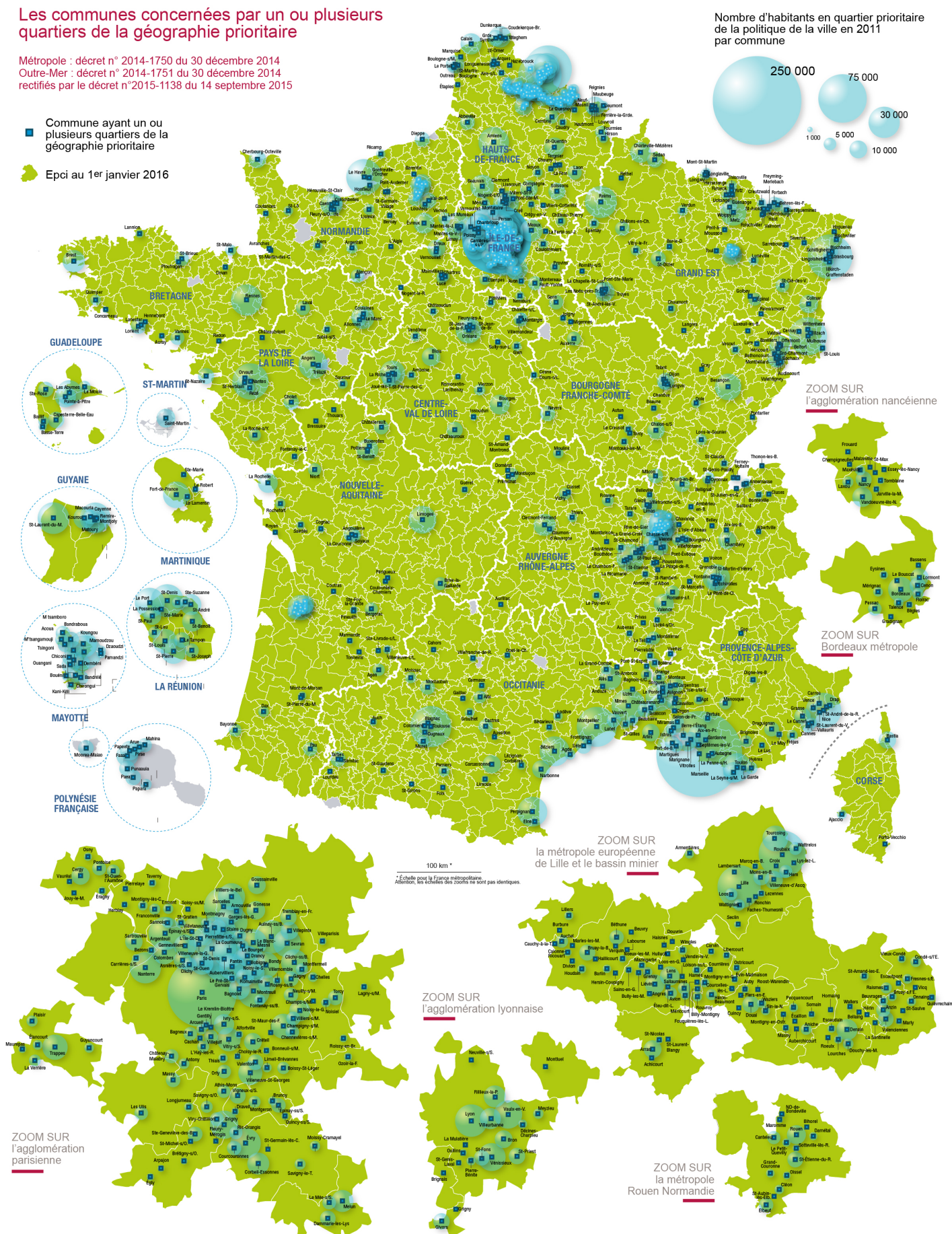
Les 6 objectifs de quartiers d'été 2020

- 1** Accompagner davantage les enfants pour des « vacances apprenantes »
- 2** Renforcer la présence des services publics dans les quartiers prioritaires de la ville
- 3** Soutenir les actions civiques et de tranquillité publique
- 4** Valoriser la solidarité
- 5** Donner la priorité à la formation et à l'emploi
- 6** Développer la culture et encourager le sport

Les communes concernées par un ou plusieurs quartiers de la géographie prioritaire

Métropole : décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014
Outre-Mer : décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014
rectifiés par le décret n° 2015-1138 du 14 septembre 2015

- Commune ayant un ou plusieurs quartiers de la géographie prioritaire
- Epci au 1er janvier 2016



CHIFFRES CLÉS

1 514

quartiers prioritaires

1,3 million

d'enfants et de jeunes
vivent dans les
quartiers prioritaires

200 000

c'est l'objectif du
nombre de séjours en
colonies apprenantes à
proposer

110 M€

sont dédiés à
« Quartiers d'été 2020 »
par le ministère
chargé de la Ville

Consultez la [liste](#)
des quartiers prioritaires

UN ÉTÉ D'APPRENTISSAGE

Des colonies de vacances
pour se reposer et apprendre.

Des écoles ouvertes et des **accueils
de loisirs plus nombreux** pour recevoir
les enfants en difficulté.

**Des formations professionnelles
qualifiantes** proposées dans les
domaines de la restauration, de la
sécurité et des métiers du sport.

DE SOLIDARITÉ

1 500 postes d'adultes-relais
supplémentaires pour des missions
de médiation.

10 millions d'euros en plus pour les
associations présentes dans les quartiers.

Des services publics renforcés pour un
meilleur accès au droit et aux services.

Des bourses pour aider les jeunes adultes
à passer leur permis de conduite.

DE DÉCOUVERTE

Un soutien aux artistes dans les quartiers.

Des micro-folies déployées tout l'été.

**Des dispositifs itinérants
d'animation sportive.**

UN ÉTÉ D'APPRENTISSAGE

Accompagner les enfants pour des « vacances apprenantes »

La crise sanitaire a particulièrement touché les familles les plus vulnérables et augmenté le risque de décrochage des élèves les plus en difficulté. La fermeture des écoles et des établissements avec la crise a pu accroître ces inégalités malgré les mesures fortes engagées par les ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et de la Ville pour garantir la continuité pédagogique et renforcer l'équipement informatique des élèves ainsi que le mentorat. C'est pourquoi le Gouvernement lance l'opération « Vacances apprenantes », partie intégrante des Quartiers d'été,

pour faire de cet été particulier un été pour apprendre et se préparer à la rentrée, mais aussi un été pour s'amuser, découvrir et s'oxygéner.

Des « colonies de vacances apprenantes » pour les enfants des quartiers prioritaires

Les « colonies de vacances apprenantes » proposent à des enfants et jeunes de 3 à 17 ans des séjours dans un cadre dépaysant d'au moins 5 jours pour favoriser la découverte de nouvelles activités et de nouveaux territoires en France. L'objectif est cette année de rattraper les apprentissages, notamment pour les élèves décrocheurs pendant le confinement, tout en proposant des activités de découverte, culturelles et sportives et en donnant l'opportunité de partir dans un autre département que celui de sa résidence. Le dispositif vise l'accueil de 250 000 enfants et jeunes, dont 200 000 issus des quartiers prioritaires. L'État finance jusqu'à 80 % du coût du séjour, le restant étant complété par les collectivités locales.





École ouverte

Cette année, l'objectif est de multiplier par 5 le nombre de bénéficiaires. Au moins **2 500 écoles et établissements seront ouverts**.

Des « Écoles ouvertes » pour 400 000 enfants

Pour les enfants qui resteront dans leur commune pendant la période estivale, l'**opération « École ouverte » est amplifiée**. Elle consiste à accueillir dans les écoles, les collèges et les lycées, pendant les vacances, des enfants et des jeunes pour leur proposer du renforcement scolaire et des activités culturelles et sportives.

Avec le nouveau dispositif « École ouverte buissonnière », il peut être proposé aux enfants d'aller dans des « Écoles ouvertes » à la campagne ou en zone littorale à la découverte de la nature et du patrimoine local, ou de partir en mini-camps sous tente avec son « École ouverte ».

Accompagner les accueils de loisirs des collectivités territoriales

Une aide ponctuelle exceptionnelle est proposée aux collectivités territoriales afin de faciliter l'ouverture des accueils de loisirs, d'augmenter leurs capacités d'accueils ou de renforcer les contenus pédagogiques. Une attention particulière est portée aux territoires et publics les plus fragiles.



UN ÉTÉ DE SOLIDARITÉ

Renforcer la présence des services publics

La période estivale doit être un temps utile et permettre aux habitants des quartiers de bénéficier de tous les services et mesures qui leur sont destinées. Les moyens sont renforcés pour assurer la présence de professionnels de terrain et garantir un accompagnement des habitants des quartiers dans leurs démarches de proximité.

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires a lancé une opération en lien avec la Banque des territoires pour financer le lancement de 30 bus France services mobiles dès cet été dans les quartiers prioritaires.

Véritables Maisons France service itinérantes, ces bus permettent de venir à la rencontre des habitants pour effectuer des démarches de la vie courante: contacter un conseiller Pôle emploi, remplir un formulaire en ligne... Ils sont une initiative essentielle pour accompagner les habitants des quartiers dans leurs démarches administratives et de leur faire mieux connaître les aides disponibles afin notamment de lutter contre le non-recours aux droits. Ces bus seront présents dans des moments importants de vie sociale du quartier et dans les lieux traditionnellement fréquentés, comme les marchés.

1500 postes d'adultes-relais supplémentaires sont ouverts. Ils s'ajoutent aux 4000 postes déjà ouverts en 2019. Tous ces adultes formés assurent des missions de médiation sociale et culturelle de proximité. Financés par l'État, ils viennent renforcer les effectifs des associations de proximité ainsi que les éducateurs de la prévention spécialisée

Enfin, les grands services publics comme La Poste seront mobilisés pour assurer la continuité du service tout au long de l'été dans les quartiers.



Valoriser la solidarité

Les associations ont joué un rôle de solidarité essentiel pendant le confinement, au plus proche des besoins des habitants grâce à leur grande proximité. La dynamique de solidarité doit se poursuivre. L'État va les soutenir pour qu'elles maintiennent leur action et qu'elles les orientent sur l'enjeu spécifique de la période estivale. Le fonds de soutien créé pendant la crise sanitaire et permettant de les soutenir via des subventions sera pérennisé et renforcé pour atteindre 10 millions d'euros.

Soutenir les actions civiques et de tranquillité publique

Alors que les **relations entre police et population sont au cœur de la sécurité au quotidien**, le temps de l'été est également l'occasion de développer les actions de rapprochement. Des initiatives existent, offrant aux jeunes des activités sportives, tout en les sensibilisant à la citoyenneté encadrées par des policiers volontaires. La période estivale doit permettre de poursuivre et d'approfondir le travail et proximité et de confiance engagé toute l'année.

Les délégués à la cohésion police-population seront déployés sur les territoires concernés pour préserver un climat de confiance dans les quartiers, en personnalisant et en multipliant les contacts auprès des habitants, des élus, des bailleurs sociaux, des gardiens d'immeubles... Ces délégués jouent un rôle essentiel pour prévenir la délinquance et gérer les conflits de voisinage.

10 millions d'euros pour les associations œuvrant au plus près des habitants

Pendant le confinement, le **Gouvernement a décidé d'allouer 5 millions d'euros pour les associations de grande proximité mobilisées pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire. Ce fonds est porté à 10 millions d'euros avec des moyens supplémentaires pour les associations qui font vivre le lien social au plus près du terrain.**

Des journées sportives et citoyennes seront organisées et encadrées par des policiers bénévoles. C'est notamment le cas du dispositif « Raid aventure organisation », dont l'objectif est d'organiser, au cœur des quartiers, des moments privilégiés de rencontres entre les policiers et les jeunes, à travers des activités citoyennes, ludiques, sportives...

Des chantiers éducatifs et citoyens seront également mis en œuvre par la prévention spécialisée et les centres sociaux avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation.

L'accès au permis de conduire pour les jeunes adultes sera facilité par des dispositifs locaux tels que « bourse au permis de conduire » mise en place par les collectivités territoriales. Ces dernières prennent en charge une partie du coût du permis de conduire en échange d'une activité d'intérêt collectif effectuée par des jeunes de 18 à 25 ans. Les associations peuvent également proposer à ce public un accompagnement à la formation et au passage de cet examen.



Priorité donnée à la formation et à l'emploi

La solidarité, cela est aussi de s'assurer que les jeunes des quartiers font l'objet d'une attention particulière quand on parle d'emploi et de formation professionnelle. **La question de l'emploi et de la formation** va se poser particulièrement dans les quartiers prioritaires, faisant déjà face à un chômage deux fois plus élevé avant la crise sanitaire. L'opération Quartiers d'été est l'occasion de donner la priorité à la formation et à l'emploi et de soutenir les jeunes dans leur recherche de jobs d'été. Les habitants pourront acquérir de nouvelles compétences utiles pour leur avenir professionnel.

Le développement de la plateforme « mobilisationemploi.gouv.fr » par le Ministère du Travail et Pôle emploi répond aux besoins de recrutement dans les secteurs en tension. En particulier et afin de répondre aux nouveaux besoins en recrutement liés à la deuxième étape du déconfinement, la plateforme « Mobilisation emploi » propose désormais des offres d'emplois saisonniers. Mi-juin, près de 4000 offres de contrats saisonniers, liés à



la réouverture progressive d'activités fortement marquées par la saisonnalité telles que la restauration, le tourisme ou la culture, sont déjà disponibles dans toutes les régions de France.

Des jobs d'été, contrats d'apprentissage et soutien à la formation seront proposés grâce aux entreprises signataires du PaQte et de « La France Une Chance », dans une démarche d'accompagnement des jeunes des quartiers prioritaires. Ces entreprises proposeront aux jeunes de 16 à 29 ans des contrats d'été ainsi que des contrats d'apprentissage, notamment dans les secteurs prioritaires qui auront été soumis à une forte tension durant la crise sanitaire (santé, agriculture, agro-alimentaire, transports, logistique, aide à domicile, énergie, télécommunication). Les contrats d'apprentissage seront proposés aussi bien aux jeunes qui auraient connu des ruptures de contrats du fait de la crise sanitaire qu'à ceux envisageant une formation en apprentissage à la rentrée 2020.

Cités de l'emploi

Des « Cités de l'emploi » seront lancées dans 20 quartiers en politique de la ville: l'objectif des Cités de l'emploi est d'organiser autour du demandeur d'emploi à l'échelle d'un territoire une meilleure coordination et mise en réseau de tous les acteurs intervenant sur le terrain, dans le champ de l'emploi - entreprises, associations, réseau territorial de l'État, collectivités. L'objectif: se mettre en capacité de proposer à chaque demandeur d'emploi un véritable parcours adapté à ses compétences.

Concernant l'apprentissage, l'aide de l'État va augmenter pour l'insertion des jeunes dans le marché du travail. Les entreprises qui recruteront un apprenti du 1^{er} juillet au 28 février 2021 bénéficieront d'une aide élargie à l'embauche de 5 000 euros pour les mineurs et de 8 000 euros pour les majeurs. Cette aide est valable pour toutes les embauches d'apprentis préparant un diplôme allant du CAP à la licence professionnelle. Parallèlement, la période qu'un jeune peut passer en centre de formation des apprentis dans l'attente de signer un contrat d'apprentissage est portée de 3 à 6 mois: les jeunes rentrés en septembre 2020 pourront commencer leur formation en toute sécurité et auront jusqu'au 28 février 2021 pour trouver un employeur.

Afin d'accélérer et d'anticiper les entrées en apprentissage, les **prépa-apprentissage** financées par

le plan d'investissement dans les compétences, proposent les parcours d'accompagnement à la découverte des métiers pour les jeunes, aujourd'hui insuffisamment préparés, pour réussir leur entrée en apprentissage. Plus de 90 000 places de prépa-apprentissage sont proposées sur plus de 1 000 sites. (Consultez la [Présentation et cartographie](#)).

Des formations aux compétences numériques et une mise à disposition de matériels numériques seront proposées dans les Tiers-Lieux et « Fabriques numériques de territoires ».

Objectif: accompagner 10 000 habitants des quartiers dans leurs problématiques d'accès. Dans chaque quartier en politique de la ville, une structure de proximité devra offrir aux habitants des services numériques minimum.

- Délivrance de « pass numériques » permettant de découvrir les outils et de se former aux compétences numériques;
- Connection et espaces adaptés permettant notamment de suivre des formations à distance ou de passer des entretiens d'embauche;
- Prêts ou locations de matériels.





UN ÉTÉ DE DÉCOUVERTE

Développer la culture et encourager le sport

L'été doit être l'occasion de temps de respirations et d'activités sportives et culturelles.

L'État soutiendra l'intervention d'artistes dans les quartiers, avec notamment les **micro-folies**. Des résidences artistiques dans les quartiers, des concerts, des projections en plein air, des projets de découverte du patrimoine, d'ateliers théâtre seront également organisés.

Des activités culturelles seront organisées dans les quartiers dans tous les domaines:

Les micro-folies se développent dans les quartiers - près de 70 micro-folies déployées en France .

Une micro-folie est un musée numérique qui permet de réunir dans un endroit unique une sélection des collections

dématérialisées des plus grands musées (Le Louvre, Centre Pompidou, RMN-Grand Palais, Versailles, Musée Picasso, La Philharmonie, Univers Science, La Villette). Ce lieu modulaire, déclinable à l'infini, doit se développer également dans les quartiers cet été. En septembre 2019, le ministre Franck Riester a annoncé la création de 1000 micro-folies d'ici 2023.

- **Des projections de films** en plein air et des ateliers de pratique et d'éducation à l'image
- **Des visites** virtuelles et pédagogiques du patrimoine
- **des ateliers-théâtre** pour apprendre à mieux gérer son rapport à l'autre
- **des formations de lecture à haute voix** et prose de parole en public

Chaque région est invitée à développer des micro-festivals dans les quartiers avec les équipes organisatrices des festivals se déroulant habituellement sur leur territoire.

1 DES PERMANENCES ARTISTIQUES ET SOCIO-CULTURELLES, DANS LE CADRE DE QUARTIERS D'ÉTÉ.

Des artistes animent pendant 5 jours dans un quartier prioritaire un projet culturel et de médiation sociale. Un micro concert est organisé au sein du quartier le dernier jour en clôture de la résidence.

2 INSERTION PROFESSIONNELLE : UNE SENSIBILISATION AUX MÉTIERS DU SPECTACLE VIVANT

Au cours des résidences artistiques, des professionnels du secteur pourront venir présenter aux jeunes leurs métiers du secteur du spectacle vivant : des métiers qui attirent et accessibles grâce à des formations courtes et techniques.

Les **fédérations sportives**, le réseau des **associations socio-sportives** spécialisées dans l'éducation par le sport et les **établissements du ministère des Sports** (CREPS) se mobilisent. Leur expérience et leur légitimité dans l'encadrement des jeunes pratiquants de sport :

- permettront aux enfants et aux jeunes des quartiers en politique de la ville de pratiquer et découvrir en toute sécurité des sports pendant l'été ;
- offriront aux jeunes la possibilité de se retrouver, vivre ensemble et se remettre en forme après la période de confinement ;

- valoriseront le savoir-faire des clubs sportifs et susciter l'envie de poursuivre une activité sportive en club à la rentrée scolaire 2020 ;

- feront connaître aux familles et à leur réseau d'associations, les aides financières disponibles auprès de la CAF et des collectivités territoriales pour s'inscrire dans un club sportif à la rentrée.

La **Fédération Française de basket-ball** proposera des animations sportives itinérantes pour permettre aux jeunes de découvrir les règles et les valeurs du basket.





**Collectivités, préfetures, associations partenaires :
retrouvez le kit de communication à votre disposition sur
[\(lien vers site du MCTRCT\)](#)**



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*